



**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (N°171/19)
PERMIS D'URBANISME**



Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :

- Adresse du bien : Chaussée d'Alseberg, 413 - 861 (entre la rue de Stalle et l'avenue des Sept Bonniers).
- Identité du demandeur : BRUXELLES MOBILITE - Monsieur CHRISTOPHE VANOERBEEK.
- Demande de permis d'urbanisme n° 16-44914-2019 (Article 177) : Aménager la chaussée d'Alseberg entre la rue de Stalle et l'avenue des Sept Bonniers : rénovation de la voirie, mise aux normes des quais de tram, des traversées et plantation d'un alignement d'arbres.

Nature de l'activité : voirie.

Zone : PRAS : en réseau viaire.

Motif principal de l'enquête :

- application de la prescription particulière 25.1 du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun).

L'enquête publique se déroule à partir du **01/10/2019** et jusqu'au **30/10/2019** inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :

<https://urbanisme.irisnet.be/permis>.

Le dossier est également consultable à l'Administration communale, où des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus :

- à l'adresse suivante : service de l'Urbanisme (rez-de-chaussée), rue Auguste Danse, 25 - 1180 Bruxelles;
- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures;
- le mardi entre 17 heures et 20 heures, sur rendez-vous.

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- Par écrit, à l'attention du : Collège des Bourgmestre et Echevins :
 - o à l'adresse mail : info.urbanisme@uccl.brussels;
 - o à l'adresse postale : place Jean Vander Elst, 29 - 1180 Bruxelles.
- Oralement, auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la Commission de concertation qui se tiendra :

- le **jeudi 14 novembre 2019** à 14 heures,
- à l'adresse : Centre Culturel d'Uccle (CCU), rue Rouge, 47, 1180 Bruxelles.

Fait à Uccle,

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,
Laurence VAINSEL.

L'Echevin de l'Urbanisme,
Jonathan BIERMANN.

Le Bourgmestre,
Boris DILLIES.

le 01/10/2019.